

Avis public

Séance extraordinaire du 18 décembre 2024, 19h30

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le mercredi 18 décembre 2024, à 19h30, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 novembre 2024, des séances extraordinaires du 18 novembre 2024 et du 25 novembre 2024 et de la séance ordinaire du 2 décembre 2024;
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 548-2024 établissant les taux de taxation, les tarifications ainsi que les taux d'intérêt et les versements pour 2025;
3. Adoption du règlement numéro 545-2024 décrétant la tarification de certains biens, services et activités de la Ville de Saint-Tite pour l'année 2025;
4. Confirmation que quatre projets prévus au programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 et réalisés en 2024 ont été financés à même les surplus non-affectés générés en 2022.
5. Établissement du nombre de collectes des ordures porte-à-porte par l'entreprise Service Cité Propre inc. pour l'année 2025;
6. Affectation d'un montant de 50 000,00 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté au plan de remplacement des équipements pour l'année 2024;
7. Acceptation des termes et conditions de FQM Assurances Inc. relativement au renouvellement des assurances générales de la Ville du 15 janvier 2025 au 15 janvier 2026, au coût de 158 993,94 \$ taxes incluses;

8. Renouvellement du contrat de services avec la firme Sécurité de Francheville inc. pour l'édition 2025 du Festival Western;
9. Nomination de M. Michel Champagne au poste de conseiller et coordonnateur des projets spéciaux pour une période d'au plus six (6) mois, à un rythme de trois (3) jours de travail par semaine;
10. Abrogation de la résolution numéro 2024-12-311 pour l'octroi d'une aide financière au montant de 300,00 \$ aux propriétaires de la 8e Avenue, chemin de la Pisciculture pour des dépenses admissibles, dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (M. Michel Levasseur, responsable);

Une période de questions portant uniquement sur les sujets abordés lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Saint-Tite, ce 16 décembre 2024


Me Simon Parisé,

Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 18 décembre 2024 à 19h30 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 16 décembre 2024.

Ce 16 décembre 2024


Me Simon Parisé,

Greffier